



Programme : intégration et handicap

1. Le handicap

- Définir le handicap
- Les différents types de handicaps : handicap physique, handicap mental
- Le statut du salarié handicapé, son positionnement et les lois des 11 février 2005, 10 juillet 1987, 30 juin 1975.
- Rappels des obligations légales concernant le handicap
- Prendre en compte les déficiences liées au handicap
- Identifier les effets du handicap au niveau du savoir-faire et de la communication

2. La relation au handicap

- Prendre conscience des résonances intra personnelles suscitées par le handicap
- Identifier les ressentis et les comportements associés
- Les zones de vulnérabilité
- Adopter un positionnement adapté
- Ne pas confondre la personne et le handicap
- Prendre en compte notre propre handicap relationnel
- Mettre en œuvre une communication relationnelle centrée sur la personne

3. Intégrer la personne au sein de l'équipe

- Adapter le poste aux compétences de la personne
 - Adaptation technique
 - Vérifier l'adéquation des compétences au référentiel du poste
 - Adapter son management
- Évaluer les compétences de la personne
 - Les compétences techniques : le savoir-faire
 - Évaluer ses ressources : ses capacités d'adaptation, ses besoins relationnels, ses besoins matériels (adaptation technique au poste de travail), son expérience, ses valeurs, sa motivation, sa volonté de réussir, ses désirs d'intégration
- Intégrer la personne et son handicap
 - Accepter la différence
 - Développer des valeurs communes